



HAL
open science

“ “ Les prénoms ont été changés ”. Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms

Sarah Leroy

► **To cite this version:**

Sarah Leroy. “ “ Les prénoms ont été changés ”. Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms. Cahiers de sociolinguistique, 2006, 11, pp.28-40. halshs-00122038

HAL Id: halshs-00122038

<https://shs.hal.science/halshs-00122038v1>

Submitted on 18 Sep 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ceci est la version manuscrite de l'article :

Leroy S., 2006, « “ Les prénoms ont été changés ”. Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms », *Cahiers de sociolinguistique* 11, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques » (F. Manzano, éd.), Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 27-40.

La pagination finale est indiquée comme suit : [23]

« Les prénoms ont été changés »

Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms*

1. La signifiante du nom propre

Le nom propre, lit-on couramment, désigne l'individu, « est une marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle [peut] dégager constamment et de manière unique un individu unique » (Benveniste 1974 : 200), autrement dit un « désignateur rigide »¹. Il s'agit en effet d'une dimension majeure du nom propre, dont l'un des principaux rôles est la désignation de particuliers et, par là, leur identification et leur individualisation. On ne peut pas pour autant réduire cette catégorie lexicale à cela : les systèmes de codage ou de numérotation sont de ce point de vue bien plus efficaces. L'observation des usages fait en effet apparaître, à côté de la fonction désignative, qui ne peut s'exercer que lorsque le nom propre est associé à un référent précis², d'autres fonctions, d'ordre classificatoire, comme par exemple celles par lesquelles l'anthroponyme inscrit dans des systèmes sociaux de classement et peut indiquer une appartenance religieuse ou une origine ethnique. Cette dimension classifiante, qui fait nécessairement sens dans l'interprétation quotidienne des noms propres, est un [28] des éléments de leur feuilletage sémantique, de ce que Siblot (1987) appelle leur *signifiante*, « somme de potentialités signifiantes, elles-mêmes constituées à partir de pratiques signifiantes (sociales, politiques, idéologiques) », « champ de possibles sur lequel la signification opère une restriction » (Siblot in Détrie *et al.* 2001 : 315).

C'est dans cette perspective, qui va à l'encontre du discours commun sur le nom propre « vide de sens » mais qui prend acte du sens qu'il manifeste pourtant dans les pratiques langagières, que nous envisagerons le nom propre comme pourvu, ainsi que tout autre nom, d'un potentiel sémantique dont les possibles sont toutefois un peu différents de ceux des noms communs de la langue, et dont la signification est liée à des paramètres sociaux et identitaires spécifiques. Plutôt que de considérer des noms propres totalement incarnés, c'est-à-dire considérés comme désignateurs de référents particuliers (et manifestant donc une fonction désignative de premier plan), on s'intéressera tout d'abord aux potentialités signifiantes de noms propres désincarnés, c'est-à-dire considérés comme simples formes phoniques et lexicales (et manifestant donc plutôt une fonction classifiante) puis à leur passage à la désignation d'un particulier (établissant alors une fonction signifiante, à la fois désignative et classifiante).

Nous adoptons donc la distinction établie par Gardiner (1954) entre nom propre incarné (*embodied*) et désincarné (*disembodied*), en la modifiant quelque peu cependant : elle ne sera pas tenue pour fondatrice d'un classement entre deux espèces différentes³ mais, à la suite de Jonasson (1994 : 72), comme l'expression de deux points de vue différents, un même nom propre pouvant être considéré tantôt comme désignateur d'un référent particulier, et donc incarné, tantôt en tant que forme de la langue, et donc désincarné. On observe cependant une tendance à considérer certaines sous-catégories de noms propres selon l'un ou l'autre point de

* Je remercie S. Branca, G. Cislariu, J. Le Dû, A. Junjaud et mon relecteur anonyme de leurs relectures attentives et de leurs remarques, qui m'ont été fort utiles ; merci également à B. Sy, pour ses informations sur les prénoms africains.

¹ Cf. Kripke (1972)

² Comme c'est le cas pour les noms d'hommes célèbres tels qu'*Aristote* ou *Napoléon*, qui constituent les exemples de prédilection des approches logiques et formelles.

³ Les noms propres incarnés seraient alors associés de façon stable à des référents « célèbres » (*Platon*, *Jeanne d'Arc* ou *New-York*), tandis que les noms, prénoms et toponymes banals et interchangeable constituent le groupe des noms propres désincarnés (*Marianne*, *Bernard*, *Chaptal* ou *Villeneuve*).

vue. Ainsi, les noms de pays, sous-catégorie toponymique, seront difficilement considérés comme désincarnés, tout comme certains anthroponymes fortement associés à un individu (*Napoléon* est perçu en premier lieu comme désignateur du personnage que l'on sait, et non comme une forme phonique et lexicale) ; au contraire, la plupart des prénoms, susceptibles de nombreuses attributions successives ou simultanées, sont essentiellement perçus comme désincarnés.

2. Les prénoms

La sous-catégorie des prénoms présente, au sein des anthroponymes, des particularités qui en font un observatoire privilégié de certains modes de production de sens des noms propres. Il s'agit, en français et dans la plupart des langues occidentales en tout cas, de noms propres « purs » (Jonasson 1994 : 35-[29]36), c'est-à-dire de formes spécialisées dans cet emploi, qui forment un groupe lexical fermé⁴ et dont le sens lexical, hormis un marquage du genre qui reste rare (*Paul(e)*, *René(e)*) est généralement opacifié⁵, à quelques exceptions, réelles (*Angélique*) ou seulement apparentes (*Olivier*), près. Élément fondamental, avec le nom de famille, de l'identité individuelle (l'identité d'une personne se ramenant dans bien des contextes à son nom complet, soit l'association prénom-nom), il en constitue la partie intime, familiale ou familière et reste, étant susceptible de variations orthographiques et pouvant donner lieu à des diminutifs ou des surnoms, voire alterner provisoirement ou définitivement avec d'autres prénoms (secondaires ou pas), d'un usage plus souple que celui du nom de famille. Facette intime du nom, il n'en joue pas moins un rôle majeur dans la constitution et l'évolution de l'identité, et en particulier de l'identité sociale. À la différence du nom de famille, qui est reçu tel quel, transmis sans qu'on puisse en changer –sauf demandes particulières –, le prénom, « bien *gratuit* et dont la consommation est *obligatoire* » (Besnard 1979 : 347) est généralement attribué par les parents à leur enfant, il est donné après avoir été choisi⁶. Prénom et nom de famille inscrivent la personne dans des réseaux identitaires, familiaux et sociaux serrés, mais le choix dont le prénom fait l'objet en fait un enjeu identitaire et signifiant particulièrement important. Inscrivant son porteur dans une filiation, une famille, un environnement culturel et social, tout en le catégorisant comme un individu singulier, neuf et unique, le prénom, comme l'indique Dupâquier (1990 : 209) « sert à identifier, à classer et à signifier » ; il manifeste, davantage que d'autres noms propres, des positionnements sociaux.

D'un point de vue individuel, l'attribution du prénom donne lieu à de nombreuses stratégies⁷, variables selon les milieux et les époques, visant à inscrire l'enfant à naître dans différents groupes, la lignée familiale tout d'abord, les communautés générationnelles, géographiques ou socioculturelles ensuite⁸. D'un point de vue plus général, et dans une perspective historique et sociologique, on peut étudier les évolutions non seulement des systèmes de nomination, mais aussi du stock des prénoms lui-même, ou plutôt *des* stocks de prénoms⁹. On peut en effet, par l'étude des registres d'état-civil et la constitution de généalogies, faire apparaître différents stocks, familiaux, sociaux (les prénoms germaniques

⁴ Les prénoms, comme les noms de familles, constituent un stock donné, limité, dont on peut dresser l'inventaire même si, comme dans tout stock lexical, des créations et des disparitions ont lieu en permanence.

⁵ Contrairement à celui de « noms propres descriptifs » (Jonasson 1994 : 36-38) comme *Jardin des plantes*, dont le sens peut être ramené au sens lexical des éléments qui le composent.

⁶ Du moins de nos jours, depuis que le système de la transmission des prénoms a laissé place à un système fondé sur un choix (en apparence) libre, c'est-à-dire depuis le début du XX^e siècle, selon Besnard & Desplanques (1991 : 26-29). Par ailleurs, des assouplissements successifs garantissent en principe l'acceptabilité de n'importe quel prénom, sauf si le choix est jugé contraire à l'intérêt de l'enfant.

⁷ Cf. Offroy (1993).

⁸ Les travaux de Zonabend (1977, 1979) sur Minot en donnent un excellent exemple.

⁹ Cf. Klapisch-Zuber (1984).

[30] longtemps prisés dans les milieux aristocratiques, les « prénoms BCBG »¹⁰ de nos jours)¹¹, locaux (les prénoms régionaux, comme *Léonard* ou *Martial* en Limousin¹², *Quitterie* en Pays Basque), propres à une période de l'Histoire ou à une mode (les prénoms révolutionnaires, ceux des héros de chansons ou de feuilletons à succès), ou liés à l'influence d'une institution ou d'une civilisation (la christianisation des prénoms, la vogue des prénoms anglo-saxons), qui permettent de considérer ces noms propres comme des éléments de systèmes de classement propres à chaque société.

Ainsi le prénom considéré en tant que tel, c'est-à-dire totalement désincarné, présente déjà de nombreux éléments de signifiante, qui n'ont rien à voir avec ce qu'on considère parfois comme des éléments sémantiques du nom propre incarné, les descriptions définies ou le « contenu »¹³ ; cette signifiante se fait signification dès lors que le prénom est attribué et devient incarné par une personne ; il peut alors développer un contenu en relation avec l'individu concerné et se charger de nouvelles potentialités signifiantes.

3. Un fait de nomination médiatique

Une situation bien particulière va nous permettre d'observer et d'analyser les fonctionnements sémantiques du prénom en relation avec certains paramètres socio-identitaires. Le contexte est celui d'un fait divers relaté par la presse : quatre adolescentes, à la fin de l'été 2005, ont plus ou moins involontairement incendié une tour d'habitation à l'Haÿ-les-Roses, en banlieue parisienne, causant ainsi la mort de 18 personnes. Survenant après une série d'incendies, cet événement a fait l'objet d'une couverture médiatique assez importante : la base *Europresse*¹⁴ fournit 20 articles s'y rapportant exclusivement et 24 autres qui en font mention de façon plus secondaire¹⁵, sur une période d'environ deux semaines (du 5 au 17 septembre 2005) à laquelle s'ajoutent quatre articles parus au cours du mois d'octobre, et un dernier qui revient sur les faits beaucoup plus tard, le 13 décembre 2005. Les articles proviennent de 8 médias français : *Les Échos* (1 article consacré au fait divers, 4 le mentionnant), *L'Express* (1 article mentionnant le fait divers), *Le Figaro* (6 articles consacrés au fait divers, 6 le mentionnant), *L'Humanité* (1 article consacré au fait divers, 4 le mentionnant), *Libération* (4 articles consacrés au fait divers, 4 le mentionnant), *Le Monde* (8 articles consacrés au fait divers, 3 le mentionnant), *Le Nouvel Observateur* (1 article mentionnant le fait divers), *Le Point* (1 article mentionnant le fait divers). Il s'agit donc clairement d'un contexte strictement franco-français, d'un de ces faits-divers qui occupent l'actualité en été. Les différents journaux en rendent compte dans ce [31] contexte national, en fonction de leurs orientations respectives : les conclusions tirées, les opinions données, et même les faits rapportés, varient considérablement d'un titre à l'autre, de même que la situation de l'article, qui passe de la rubrique « événement » à celle des « faits-divers » (aujourd'hui souvent intitulée « société ») en passant par des chroniques ou des éditoriaux. De plus, ce discours médiatique fonctionne, comme toujours, en intelligence avec le lectorat et présuppose une connaissance de la société française et des catégories implicites qui régissent cette société, catégories auxquelles participent les prénoms.

¹⁰ Une liste en est proposée sur un site web consacré aux prénoms (www.bestofprenoms.com).

¹¹ Cf. les « prénoms bourgeois, prénoms populaires » de Besnard & Desplanques (1991 : 57-64).

¹² Cf. Boutier & Perouas (1984).

¹³ Cf. Gary-Prieur (1994 : 39-57).

¹⁴ www.europresse.com. Cette base de données permet (après abonnement) de consulter le texte intégral d'une dizaine de quotidiens et hebdomadaires français.

¹⁵ Soit que les faits soient mentionnés parmi d'autres « brèves », soit qu'ils servent de point de départ ou d'illustrations à des articles portant sur, par exemple, la délinquance des jeunes filles, le logement social ou le métier de pompier...

Conformément aux pratiques déontologiques en vigueur¹⁶, les journaux ne donnent pas l'identité, c'est-à-dire le nom, des protagonistes, pour la plupart mineures, de ce fait divers. Si certains se contentent de syntagmes (pro)nominaux (*des jeunes filles/femmes* pour *l'Humanité*, *elles* ou *les quatre incendiaires/pyromanes* pour *Le Point*), trois d'entre eux, *Le Figaro*, *Libération* et *Le Monde*, désignent les jeunes filles par des prénoms qui ne sont pas les leurs, ce qui est d'ailleurs explicitement signalé (par la formule « les prénoms ont été changés ») par deux d'entre eux (*Libération* et *Le Monde*) ; ce faisant, ils les « rebaptisent » purement et simplement, en opérant par le choix des pseudonymes un acte de nomination médiatique, assez original. On peut voir en effet cette attribution d'un prénom comme une variante de la nomination parentale, voire de l'auto-nomination qui s'opère dans le choix d'un pseudonyme pour soi-même¹⁷, en ce qu'elle constitue un acte performatif d'incarnation d'un prénom, choisi en fonction d'éléments de signifiante particuliers. La nomination médiatique reste cependant assez différente de ces autres actes de nomination, tout d'abord parce que l'implication personnelle du « nommeur » est évidemment moindre et également parce que le statut du « nommé » diffère considérablement selon les cas, mais surtout parce que les systèmes de classements retenus, signifiants, ne sont pas les mêmes. Alors que le choix du prénom d'un nouveau-né ou celui d'un pseudonyme pour soi-même répond à l'arrivée, ou l'avènement, d'un être « neuf », en devenir, et comporte une forte dimension symbolique et psychologique, la pseudonymisation médiatique concerne un individu déjà existant et constitué et porte bien davantage sur des classements sociaux. Ce prénom « d'emprunt », bien moins investi affectivement, est par ailleurs *adressé* au lecteur de la presse, pour lequel il doit faire sens ; il y a donc dans ce choix une visée descriptive et interprétative qui n'est bien sûr pas absente dans les autres cas, mais y est moins immédiate, plus contournée. La mise en place des pseudonymes est en partie due aux nécessités de la référence dans la narration journalistique ; mais ils peuvent de plus jouer un rôle signifiant dans cette narration, tout comme le nom de personnage dans le texte littéraire. L'utilisation [32] même du pseudonyme est déjà significative, puisque les trois journaux qui font usage de ces prénoms pseudonymiques sont ceux qui consacrent le plus d'articles au fait divers, dont plusieurs longs articles de fond : il est bien évident que pour rendre compte des faits et retracer la succession des événements et l'implication des protagonistes, des désignations collectives ou vagues ne peuvent suffire. Le détail de l'information passe donc par une individualisation, et l'attribution de prénoms contribue à la mise en place de la représentation des faits.

4. Le choix des pseudonymes

Le panorama dénommatif dans les sept articles mettant en scène les quatre protagonistes sous des prénoms d'emprunt¹⁸ est le suivant : une première protagoniste est prénommée *Tiana* par *Le Figaro*, *Fernanda* par *Le Monde* et reçoit de *Libération* deux prénoms différents, l'un, *Amalia*, au moment des faits, l'autre, *Sarah*, dans l'article « récapitulatif-commémoratif » de décembre 2005 ; la deuxième est respectivement prénommée *Sabrina*, *Maria* et *Audrey* puis *Christelle* par les mêmes journaux ; la troisième reçoit les prénoms de *Wague*, *Tida*¹⁹ et

¹⁶ Les chartes des journalistes (cf. par exemple la *Déclaration des devoirs et des droits des journalistes* sur le site du Syndicat National des Journalistes – <http://www.snj.fr/deontologie/munich.html>) ne mentionnent pas ce point précis, mais l'anonymisation (ou la pseudonymisation) des personnes permet que soient maintenus le respect de la vie privée (principe déontologique général) ainsi que, le cas échéant, le secret de l'instruction ; elle protège ici, de plus, des mineures.

¹⁷ Qu'il s'agisse de « noms de guerre » ou « de plume ».

¹⁸ Il s'agit donc d'articles entièrement consacrés aux circonstances du fait divers, d'articles « de fond » (longs et détaillés), publiés dans *Le Figaro* pour deux d'entre eux, *Le Monde* pour trois autres et *Libération* pour deux autres, parus 3 jours, 10 jours ou 3 mois (dans un cas) après les faits.

¹⁹ Le prénom *Fatoumata* est aussi évoqué dans *Le Monde* à son propos : une autre jeune fille, ainsi prénommée, aurait été confondue avec elle et arrêtée à sa place, avant d'être mise hors de cause.

Nabou puis *Aissata*, tandis que la dernière est prénommée *Élisabeth*, *Élodie* et *Sophie* puis *Catherine*. Une protagoniste secondaire, et bien involontaire (puisque « ennemie » des quatre responsables, qui déclareront avoir voulu lui causer du tort en incendiant sa boîte aux lettres, à partir de laquelle le feu s’est propagé à l’immeuble), reçoit du *Figaro* les prénoms de *Nadia* et *Jennifer*²⁰ et du *Monde* celui de *Jessica*. Le tableau ci-dessous récapitule la situation.

<i>Le Figaro</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Libération</i>
Tiana	Fernanda	Amalia / Sarah
Sabrina	Maria	Audrey / Christelle
Wague	Tida (Fatoumata)	Nabou / Aissata
Élisabeth	Élodie	Sophie / Catherine
Nadia, Jennifer	Jessica	

Ces prénoms, pris en tant que tels, désincarnés, sont déjà porteurs de potentialités signifiantes qui leur permettent d’évoquer des individus, de participer, en dehors de toute insertion dans un contexte et en l’absence de toute description, à la construction par le lecteur de la représentation de ces individus. [33] Si Siblot (1995 : 123) relève six modes de signifiante du nom propre²¹, seuls deux d’entre eux sont susceptibles d’être activés par un prénom désincarné. La « production praxémique originale [pouvant] ressurgir dans l’actualisation en discours ou être l’objet de restaurations savantes », c’est-à-dire la réactualisation étymologique telle qu’on peut l’exploiter dans des prénoms comme *Rose* ou *Calixte*, ne semble pas être très présente dans les cas qui nous occupent, sauf peut-être dans le prénom *Sophie*. En revanche, l’inscription « dans des systèmes sociaux de classement », la capacité à « signifier une appartenance religieuse, un engagement idéologique ou, plus manifestement, une appartenance ethnique » apparaît nettement.

Les prénoms choisis, par leurs relations avec les différents stocks de prénoms disponibles en France et en français, répondent à un certain nombre de paramètres sociaux, dont le sexe (à l’exception peut-être de *Wague* et *Nabou*, tous sont explicitement féminins, il n’y a aucun prénom épïcène ou susceptible d’ambiguïté), mais aussi l’âge, l’origine « ethnique » et, de façon moins évidente peut-être, la classe sociale. Le paramètre de l’âge est un des plus évidents : dans l’ensemble (avec quelques exceptions cependant), les prénoms choisis sont des prénoms « jeunes », comme le montre l’« âge moyen » de ces prénoms, donné par plusieurs sites web²² à partir de l’utilisation de données du RNIPP²³. Sur dix-huit prénoms (les quatre séries de quatre prénoms des principales intéressées sauf les prénoms *Wague* et *Nabou*, inconnus de cette base, auxquels s’ajoutent les trois prénoms de la jeune fille « ennemie » et

²⁰ Une auto-pseudonymie vient ici s’ajouter à la pseudonymisation opérée par la presse, puisque selon *Le Figaro* (qui est l’unique journal à en faire mention), « un sérieux contentieux opposait les quatre filles à *Jennifer*, une ancienne amie demeurant dans la tour 3 F et se faisant appeler *Nadia* dans la cité ».

²¹ « a) La production praxémique originale peut ressurgir dans l’actualisation en discours ou être l’objet de restaurations savantes ; b) Un Npr est une des multiples possibilités qu’offre le paradigme des appellatifs. Aussi son choix est-il en discours producteur de sens ; c) Inscrit dans des systèmes sociaux de classement, le Npr peut signifier une appartenance religieuse, un engagement idéologique ou, plus manifestement, une appartenance ethnique ; d) Fonctionnant également comme praxème ordinaire, il capitalise et actualise des informations sur l’individu ; e) La nomination par le Npr assure une catégorisation particulière, celle de l’individualité, par laquelle un élément du réel se voit reconnu comme individu singulier ; f) Les diverses capacités à signifier du Npr exercent leur efficacité sur l’individu désigné ».

²² Nous avons utilisé www.bestofprenoms.com, déjà mentionné, mais de nombreux autres proposent le même service.

²³ Le Répertoire National d’Identification des Personnes Physiques, géré par l’INSEE, recense, pour chaque personne, les renseignements suivants : numéro d’inscription, nom patronymique, prénoms, sexe, date et lieu de naissance, numéro d’acte de naissance ou de filiation. L’utilisation de ces données est bien entendu soumise à autorisation.

celui (*Fatoumata*) de celle qui a été interpellée par erreur), dix ont un « âge moyen » de moins de 18 ans (entre 12 et 18 ans) ; parmi les huit autres, seuls trois se situent au-delà de la quarantaine.

Les paramètres de l'appartenance ethnique et celui de la classe sociale, plus difficiles à manier, semblent se compléter. Sur le plan de l'expression d'une appartenance ethnique, on compte quatre prénoms typiquement africains (*Aissata*, *Fatoumata*, *Nabou* et *Wague*) et une série de prénoms qui ne relèvent pas du stock français (*Amalia*, *Tiana*, *Tida*), y sont entrés assez récemment (*Jennifer* bien sûr, mais aussi *Audrey*, *Jessica*, *Sarah*) ou constituent une variante de la forme française habituelle (*Fernanda*, *Maria*). Sur le plan de l'appartenance à une classe sociale, on note tout d'abord que les prénoms du stock traditionnel français sont [34] des prénoms très fréquents : *Catherine*, *Christelle*, *Élodie* et *Élisabeth* figurent parmi les 50 prénoms les plus portés en France²⁴ et *Sophie* est également très porté. Certains des prénoms dont l'arrivée dans le stock français est relativement récente ne sont pas moins fréquents : on connaît le succès populaire de l'anglo-saxon *Jennifer*, attribué, au cours des 40 dernières années seulement (particulièrement durant la décennie 1980), à environ 50000 personnes²⁵. Les trois quarts de ces prénoms figurent d'ailleurs parmi ceux qui « à un moment ou à un autre depuis 1930 [ont] été attribué[s] au moins [...] à une fille sur 300 » (Besnard & Desplanques 1991 : 89). Les autres sont plus rares, soit qu'ils viennent d'apparaître (*Tiana* et *Tida*), soit qu'ils soient essentiellement attribués dans une communauté d'origine étrangère donnée, au sein de laquelle ils peuvent être très fréquents : *Fatoumata*, par exemple, est une variante du prénom *Fatou*, prénom africain très courant²⁶ et naturellement bien représenté dans la population française originaire d'Afrique de l'Ouest²⁷. Parmi les prénoms fréquents, on note de plus que la majorité, en particulier les prénoms anglo-américains (*Audrey*, *Jessica*, *Jennifer*), sont en usage dans des milieux socio-professionnels dits populaires (agriculteurs, mais surtout ouvriers et employés) et/ou au sein des populations immigrées (*Nadia*, *Sabrina*), exception faite de *Catherine* et *Sophie*, prisés chez les cadres et les professions intermédiaires, d'*Élisabeth*, donné aux deux extrémités de l'échelle sociale, chez les cadres et les agriculteurs, et de *Sarah*, également réparti dans tous les milieux sociaux²⁸.

Le « portrait de groupe » qui se dégage de ces vingt prénoms fait donc apparaître des filles jeunes, ce qui est tout à fait en accord avec les dénominations collectives alternatives (« les jeunes filles ») ; il dessine aussi, de façon moins nette peut-être, un milieu, sinon populaire, du moins standard, dans lequel le prénom n'a guère de fonction de distinction sociale et, parallèlement ou de façon complémentaire, des origines étrangères, des minorités représentées par des prénoms de faible fréquence et de sonorités inhabituelles dans le stock français traditionnel.

5. Les prénoms dans le texte : construction d'une identité

On peut à présent considérer ces différents prénoms dans leur incarnation, c'est-à-dire associés aux personnes dont ils constituent un aspect de la personnalité. Le nom propre incarné, qu'il soit associé à un référent célèbre ou non, illustre les conceptions du sens des noms propres comme des descriptions définies ; et en effet, c'est une de ses potentialités signifiantes que de « capitalise[r] et actualise[r] des informations sur l'individu » (Siblot 1995 : 123). C'est ce qui se passe dans l'espace des quelques articles qui constituent [35] l'événement médiatique reprenant l'événement réel. En observant les indications données sur

²⁴ On note par ailleurs que *Marie*, forme française de *Maria*, est le plus fréquent de tous.

²⁵ La « carrière » de *Jessica* est à peu près identique.

²⁶ Variante de *Fatima*, il est porté, sous diverses autres variantes, dans plusieurs pays d'Afrique, en particulier le Sénégal, la Mauritanie, le Mali.

²⁷ Le cas de *Nabou*, diminutif de *Seynabou* (Sénégal, Mauritanie), est assez proche, bien que l'une et l'autre variantes restent considérablement moins fréquentes en France.

²⁸ Cf. Besnard & Desplanques (1991 : 175-176, 209-210, 235, 245, 181-182, 249, 194, 246-247).

les quatre filles, la façon dont elles sont présentées, on peut voir dans quelle mesure le prénom qui leur est attribué contribue à la construction de leur identité, de leur « personnage » ; on vérifie ainsi que si le prénom se charge, au fur et à mesure qu'il s'incarne, de connaissances sur l'individu, l'inverse fonctionne aussi, les « diverses capacités à signifier du Npr exer[ça]nt leur efficacité sur l'individu désigné » (Siblot 1995 : 123).

Le quatuor présenté par les trois journaux en relation avec le déroulement des événements est globalement organisé en deux « paires ». La première rassemble *Tiana-Fernanda-Amalia/Sarah*, 16 ans, collégienne en difficulté scolaire, d'origine portugaise et résidente de la cité concernée, et même de la tour incendiée, et *Sabrina-Maria-Audrey/Christelle*, 18 ans, fraîchement sortie du système scolaire, d'origine portugaise également, ne résidant plus chez ses parents dans la cité (mais dans un foyer) ; toutes deux sont responsables de la mise à feu et ont été interpellées rapidement. La seconde compte *Wague-Tida-Nabou/Aissata*, 17 ans, collégienne en difficulté scolaire, d'origine malienne et ne résidant pas dans la cité (elle y vient chez son père) et *Élisabeth-Élodie-Sophie/Catherine*, 15 ans, collégienne, ne résidant pas non plus dans la cité, mais venant également y rendre visite à son père ; toutes deux se sont contentées de faire le guet et ont été interpellées un peu plus tard. Si le premier duo est de toute évidence le plus impliqué, la personnalité de *Tiana-Fernanda-Amalia/Sarah* se détache nettement de l'ensemble du groupe : adolescente agitée et perturbée, elle est la seule qui soit connue de la police ; étant la principale rivale et ennemie de *Nadia/Jennifer-Jessica*, elle peut être considérée comme l'élément déclencheur du drame. À l'autre bout de l'échelle, en quelque sorte, se trouve *Élisabeth-Élodie-Sophie/Catherine*, la plus jeune, présentée comme la moins impliquée. L'ensemble des prénoms choisis pour désigner les jeunes filles va donner de chacune d'elles une image correspondant à leur position sociale, ou du moins à l'image que peut s'en faire la presse et le public dans un contexte de fait divers, mais également une image reprenant leurs positions respectives au sein du groupe et leur rôle dans le déroulement des événements.

Ainsi, les quatre prénoms de la première protagoniste se caractérisent par un fort « exotisme » : seul *Sarah*, prénom biblique d'usage d'abord anglo-saxon puis français depuis les années 70, peut être considéré comme standard de ce point de vue. Parmi les trois autres, si *Tiana* est d'origine obscure (diminutif de *Tatiana* ou prénom malgache...) et très récent (apparu dans les années 80, il n'a encore été attribué qu'à une centaine de personnes en France) *Fernanda* et *Amalia* signalent explicitement les origines portugaises de la jeune fille : ces deux prénoms sont fréquents au Portugal²⁹ et parmi la population portugaise ou d'origine portugaise en France. Ce qui est donc signalé en premier lieu, c'est l'origine étrangère, au détriment d'ailleurs d'une certaine vraisemblance en ce qui concerne l'âge, car si *Sarah* et *Tiana* ont un « âge moyen » légèrement inférieur à l'âge réel de la jeune fille (13 et 14 ans, quand elle en a 16), *Amalia* et *Fernanda* ont dépassé la [36] trentaine (31 et 34 ans). Une autre protagoniste est essentiellement marquée par l'exotisme de ses prénoms, plus encore que la première, c'est bien sûr *Wague-Tida (Fatoumata)-Nabou/Aissata*, dont les origines maliennes sont traduites par ces prénoms provenant tous d'Afrique de l'Ouest (sauf *Tida* qui est, comme *Tiana*, très récent et d'origine obscure, mais dont la terminaison en *-a*, relativement récente dans le stock français, indique une origine étrangère³⁰), dont l'âge moyen en France, lorsqu'on peut l'établir³¹, est inférieur à celui de la jeune fille (17 ans, contre 12 pour *Tida* et *Fatoumata* et 13 pour *Aissata*). Le cas de *Sabrina-Maria-Audrey/Christelle* est plus complexe, car bien que d'origine portugaise comme la première jeune fille, elle reçoit

²⁹ Le second y étant incarné par la grande chanteuse de fado Amália Rodrigues.

³⁰ Cf. Besnard & Desplanques (1991 : 41-42).

³¹ Certains prénoms étrangers sont soit absents, soit sous-représentés dans les études statistiques consacrées aux prénoms (qu'il s'agisse de Besnard & Desplanques (1991) ou des sites web), car elles sont généralement centrées sur la nomination des personnes nées en France.

des prénoms exprimant moins directement cette origine : *Maria* est une sorte de « version étrangère » de *Marie*, d'inspiration méditerranéenne, mais non spécifiquement portugaise ; quand à *Sabrina*, il marque l'appartenance à la communauté portugaise immigrée (ce n'est pas un prénom portugais mais, comme *Bruno*, « il est fréquemment choisi par les parents de nationalité portugaise » (Besnard & Desplanques 1991 : 245)), à la différence de *Fernanda* ou d'*Amalia*, en usage au Portugal même. Les deux autres prénoms, *Audrey* et *Christelle* ne comportent aucune indication d'origine étrangère (*Audrey* n'étant plus guère perçu comme un prénom anglo-saxon) mais sont des prénoms qui ont connu une vogue forte et rapide (le temps d'une décennie, les années 80 pour *Audrey*, 70 pour *Christelle*) dans des milieux sociaux peu élevés ou moyens : ni l'un ni l'autre n'ont eu les faveurs des cadres ou des professions libérales mais ils ont été adoptés par les employés (*Audrey*) et les milieux ouvrier et agricole (*Christelle*)³². Enfin, l'âge moyen de ces prénoms a tendance à vieillir la jeune fille de 18 ans, puisque *Audrey* et *Sabrina* ont 16 et 18 ans, mais que *Christelle* en a 26 et *Maria* 57. On voit que cet ensemble de prénoms indique plutôt la classe sociale que l'origine étrangère qui apparaît en filigrane. Enfin, la dernière, *Élisabeth-Élodie-Sophie/Catherine* présente un lot dénominatif qui la vieillit considérablement alors même qu'elle est la plus jeune (15 ans) : seul *Élodie* a un âge moyen de 15 ans, *Élisabeth*, *Sophie* et *Catherine* affichant respectivement 46, 27 et 41 ans. Les prénoms présentent clairement, à la différence des autres, cette jeune fille comme franco-française (*Élisabeth* et *Catherine* sont en usage en France depuis plusieurs siècles), et la situent socialement légèrement au-dessus des autres (*Élodie*, boudé chez les cadres, mis à part, ces prénoms sont portés dans les classes sociales supérieures, en particulier *Catherine* et *Sophie*, que Besnard & Desplanques (1991 : 185, 249) situent dans le milieu bourgeois). Enfin, *Nadia/Jennifer-Jessica* conjugue jeunesse (14 et 15 ans d'âge moyen pour *Jennifer* et *Jessica*, 30 cependant pour *Nadia*), milieu populaire (*Jennifer* et *Jessica* sont répandus chez les employés et les ouvriers, *Nadia* chez les ouvriers (Besnard & Desplanques 1991 : 209-210, 235)) et immigration [37] (*Nadia*, variante du slave *Nadège*, « est fréquemment choisi par les parents d'origine maghrébine » (Besnard & Desplanques 1991 : 235)).

Ainsi, l'examen des prénoms choisis montre que la pseudonymisation s'organise autour de trois principaux paramètres : l'origine ethnique, l'âge et le milieu social. Alors même qu'il est précisé par *Le Monde* que les quatre jeunes filles sont de nationalité française, c'est l'origine ethnique qui semble opérer un premier classement social parmi les jeunes filles : deux d'entre elles sont clairement présentées comme d'origine étrangère, la principale responsable, *Tiana-Fernanda-Amalia/Sarah*, et celle qui, par sa couleur de peau, signale le plus cette origine étrangère, *Wague-Tida (Fatoumata)-Nabou/Aissata*³³ ; une autre signale, au contraire, une « francité » un peu exagérée (*Élisabeth-Élodie-Sophie/Catherine*). Le paramètre de l'âge vient compléter ce premier classement : *Wague-Tida (Fatoumata)-Nabou/Aissata*, qui n'a joué qu'un rôle d'arrière-plan, est en quelque sorte dédouanée par le jeune âge que lui confèrent ses prénoms, tandis que les prénoms plutôt « âgés » de *Élisabeth-Élodie-Sophie/Catherine*, également moins impliquée dans l'incendie³⁴, lui confèrent au contraire une sorte de respectabilité en contradiction totale avec son jeune âge réel ; les deux principales responsables³⁵ ne se distinguent pas du point de vue de l'âge, mais ce sont celles dont les prénoms marquent le plus l'appartenance à une classe sociale populaire. On note d'ailleurs que *Sabrina-Maria-Audrey/Christelle*, jusqu'alors sans histoires, voit ses origines portugaises estompées au profit d'un marquage social plus net et d'un léger vieillissement (qui correspond à son statut de seule majeure), tandis que *Tiana-Fernanda-Amalia/Sarah*,

³² Cf. Besnard & Desplanques (1991 : 175, 185).

³³ D'après *Libération*, des témoins auraient décrit les quatre jeunes filles comme « trois blondes et une Noire ».

³⁴ Et dont la relative « sagesse » peut apparaître, par réactualisation étymologique, avec *Sophie*.

³⁵ *Tiana-Fernanda-Amalia/Sarah* et *Sabrina-Maria-Audrey/Christelle*.

déjà prédélinquante avant les faits, voit ses origines étrangères nettement indiquées. La mention fugace de *Nadia* (résultat d'une auto-pseudonymisation qui reste assez mystérieuse) vient apporter la touche d'immigration maghrébine dont ne saurait se passer la presse française dès lors qu'il est question de faits-divers en banlieue³⁶.

6. Les prénoms dans les textes : orientations et évolutions

Nous avons jusqu'à présent considéré l'ensemble des prénoms donnés par les différents journaux comme autant de facettes des personnages ainsi présentés. Or les choix dénominatifs s'opèrent avant tout au sein d'une rédaction, même si les influences des différents journaux les uns sur les autres ne sont évidemment pas négligeables. À travers les variations, d'un journal à l'autre, dans le choix des prénoms pseudonymiques, on peut voir apparaître une certaine façon de retracer l'événement et d'en présenter les protagonistes.

Ainsi, *Le Figaro*, qui oppose *Nadia/Jennifer* à *Tiana, Sabrina, Wague* et *Élisabeth*, est le journal qui propose les oppositions les plus tranchées : d'une part, la victime, sous sa double identité, apparaît comme une habitante-type d'une cité située en banlieue parisienne (jeunesse, milieu populaire, immigration [38] maghrébine) ; d'autre part, une distinction assez nette est faite entre le duo « coupable » (*Tiana* et *Sabrina*), dont il sera essentiellement question dans les deux articles (leurs relations avec *Nadia/Jennifer* et leur rôle dans le déroulement des faits sera longuement exposé) et le duo plus en retrait de *Wague* et *Élisabeth*. Ces dernières reçoivent des prénoms marquant fortement leur identité sociale : l'une est issue de l'immigration d'Afrique Noire (son prénom est rare en France, ses sonorités et sa graphie ne sont pas du tout habituelles), l'autre est une Française de souche, ce qui la situe presque automatiquement à un niveau social légèrement supérieur à celui des autres (prénom ancien, un peu « chic ») ; ces prénoms effectuent l'essentiel de leur caractérisation. Les deux principales responsables, étant mieux décrites, ont des prénoms moins typés. Cependant, l'appartenance de la nommée *Sabrina* à la communauté portugaise immigrée est marquée par le choix de ce prénom, et l'originalité du prénom du personnage dont il est centralement question, *Tiana*, indique une identité sociale floue mais étrange, voire étrangère. Ce dernier prénom est, dans *Le Figaro*, mis en résonance avec celui de *Nadia*, dont il est un quasi anagramme ; *Tiana* et *Nadia*, parfois accompagnées de *Sabrina*, se répondent et s'affrontent durant une bonne partie des articles, et le voisinage graphique et sonore de ces prénoms contribue à faire des jeunes filles le noyau du fait divers.

Le Monde, fidèle à sa réputation, est le journal qui donne la version la plus équilibrée des faits, en particulier par le choix des prénoms. S'il insiste aussi sur l'importance du contentieux entre les quatre adolescentes et leur ennemie *Jessica*, le choix de ce prénom situe bien l'identité commune des cinq intéressées : des jeunes filles issues de milieux populaires. Les quatre incendiaires sont présentées tour à tour, même si l'article revient plus longuement sur la principale coupable, *Fernanda*, dont le prénom indique clairement les racines portugaises ; ces racines étrangères sont également indiquées, de façon plus floue, pour *Maria*, dont le prénom un peu désuet rappelle également l'aïnesse et, plus nettement peut-être, pour *Tida* (*Fatoumata*). De façon assez originale, par rapport à ses confrères, le journaliste du *Monde* n'insiste pas sur la « francité » de la benjamine, mais lui attribue le prénom d'*Élodie*, prénom récent du stock français, prénom jeune et en usage dans les milieux plutôt populaires, qui semble bien correspondre son identité sociale réelle et surtout à son jeune âge, sur lequel insiste l'article.

Enfin, *Libération* présente la particularité de ne pas mentionner le personnage de l'« ennemie » *Nadia/Jennifer-Jessica*, de première importance dans les autres journaux, et d'avoir mis en place deux « jeux » de prénoms, l'un au moment du drame et l'autre quelques semaines plus tard. Au moment des faits, la principale responsable est identifiée comme

³⁶ La jeune fille en question est présentée comme « une Beurette » par *Libération*.

d'origine portugaise par le prénom très typique *Amalia*, tandis que sa comparse, dotée d'un sobre mais néanmoins populaire *Audrey*, échappe à cette classification ethnique ; la jeune *Nabou*, elle, n'évite pas l'attribution d'un prénom africain, tandis que la plus jeune, pure et sage *Sophie* se distingue par un prénom bien français et assez chic, mais néanmoins tout à fait démodé pour une personne de son âge. Un second article, bien plus tardif, prend pour sujet principal la seule jeune fille majeure au moment des faits (*Audrey* dans le premier article) et la rebaptise *Christelle*, prénom un peu [39] plus ancien, plus fréquent, en un mot plus « lisse » que le précédent. Le quatuor tout entier reçoit ainsi des prénoms plus neutres, plus « intégrés » : *Amalia* devient *Sarah* et perd ainsi toute référence au Portugal, *Nabou* devient *Aissata*, autre prénom africain, plus commun et connu cependant que le premier, aux sonorités plus habituelles pour le lecteur français, et *Sophie* devient *Catherine*, qui reste dans le même milieu social tout en accentuant l'enracinement français, mais aussi l'âge. D'autres personnages font leur apparition, les parents de *Christelle*, eux aussi renommés et pourvus de prénoms fort banals, *Marie* et *Philippe*, qui correspondent à l'âge probable des parents d'une adolescente de 18 ans, mais gommant totalement les origines portugaises de la famille. Ce « repositionnement » des prénoms permet à l'article de traiter le fait divers sous un autre angle, de prendre du recul sur les événements et d'aborder plutôt des parcours de vie. Cette préoccupation d'ordre social, ce goût de la personnification, qui compte beaucoup sur l'identification du lecteur, est assez fréquente dans *Libération* ; les choix d'attribution des prénoms y participent naturellement.

7. En conclusion

Cette étude de cas permet, dans un premier temps, de revenir sur une évidence : les noms propres, et particulièrement, ici, les prénoms, n'ont pas pour seule et unique fonction la désignation ; ils ne sont pas interchangeables mais au contraire porteurs de potentialités signifiantes, et ce à deux niveaux : en tant que tels (désincarnés) et associés à un référent (incarnés). On voit ensuite que c'est l'acte de nomination, quel qu'il soit, qui exploite ces potentialités signifiantes, qu'il fait advenir et à partir desquelles se construit la signification d'un nom propre. Le contexte de nomination joue alors un rôle majeur : les paramètres psychologiques et sociologiques sont également centraux dans le cas de la nomination parentale, mais on voit, avec l'exemple de ce micro-récit à plusieurs voix, que dans d'autres contextes ce sont les paramètres sociaux les plus classiques (sexe, âge, catégories ethniques et sociales) qui émergent par le « simple » fait dénomiatif. Enfin, la façon dont ces protagonistes sont construites, par l'intermédiaire de leurs prénoms, par le discours journalistique, est aussi révélatrice de ce que la presse, sous couvert d'une anonymisation de bon aloi, reconduit la plupart des clichés circulant dans le discours commun, faisant clairement le lien entre origine étrangère et délinquance, entre jeunesse défavorisée et désordre social. [40]

8. Références bibliographiques

- Benveniste E., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard.
- Besnard P., 1979, « Pour une étude empirique du phénomène de mode dans la consommation des biens symboliques : le cas des prénoms », *Archives européennes de Sociologie XX-2*, pp. 343-351.
- Besnard P. & Desplanques G., 1991, *Un prénom pour toujours – la cote des prénoms*, Paris : Balland.
- Boutier J. & Perouas L., 1984, « L'évolution des prénoms en Limousin du XI^e au XX^e siècle », in Dupâquier J., Bideau A., Ducreux M.-É. (éd.), *Le Prénom : mode et histoire*, Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 67-77.
- Détrie, C., Siblot, P. & Vérine, B. (éd.), 2001, *Termes et Concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Champion : Paris.

- Dupâquier J., 1990, « Le prénom. Approche historique », in Clerget J. (éd.), *Le Nom et la Nomination*, Toulouse : Érès, pp. 209-222.
- Gardiner A., 1954, *The Theory of Proper Names. A Controversial Essay*, Londres : Oxford University Press.
- Honoré J.-P., 2000, « Entre usage et héritage. Aspects formels du changement de nom (1949-1999) », *Mots* 63, pp. 19-39.
- Jonasson K., 1994, *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Klapisch-Zuber C., 1984, « Constitution et variations temporelles des stocks des prénoms », in Dupâquier J., Bideau A., Ducreux M.-É. (éd.), *Le Prénom : mode et histoire*, Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 37-47.
- Kripke S., 1972 [1982], *La Logique des noms propres (Naming and Necessity)*, Paris : Minuit.
- Lapierre N., 1995, *Changer de nom*, Paris : Stock.
- Leroy S., 2004, *Le Nom propre en français*, Gap-Paris : Ophrys.
- Offroy J.-G., 1993, *Le Choix du prénom*, Marseille : Hommes et Perspectives.
- Petit H., 1994, « En changer », in Chalanset A. & Danziger C. (éd.), *Nom, prénom : la règle et le jeu*, Paris : Autrement, pp. 100-107.
- Siblot P., 1987, « De la signifiante du nom propre », *Cahiers de praxématique* 8, pp. 97-114.
- Siblot P., 1995, *Comme son nom l'indique*, Thèse de doctorat d'État, Université Montpellier III.
- Zonabend F., 1977, « Pourquoi nommer ? Les noms de personne dans un village français : Minot-en-Châtillonnais », in Lévi-Strauss C. (dir.) *L'Identité. Séminaire interdisciplinaire*, Paris : Grasset, pp. 257-279.
- Zonabend F., 1979, « Jeux de noms. Les noms de personnes à Minot », *Études rurales* 74, pp. 21-85.

Sarah Leroy
 UMR 7114 MoDyCo
 Université Paris X – Nanterre